

BOIS D'INGÉNIEURIE TONGUE & GROOVE (CANADIEN) CLÔUÉ OU COLLÉ

Il est important de lire toutes les instructions avant l'installation. Une installation qui ne respecte pas les consignes pourrait annuler votre garantie.
Il est recommandé que votre plancher soit installé par un installateur professionnel certifié.

SPECIFICATIONS DU PRODUIT

Les planchers Parquets Alexandra Ingénierie peuvent être installés au sous-sol, au rez-de-chaussée et à l'étage.
Leur assemblage permet de les coller sur un sous-plancher de bois et de béton, ou de les clouer sur un contreplaqué.

RESPONSABILITÉS ET DEVOIRS DE L'INSTALLATEUR ET DU PROPRIÉTAIRE

Avant de procéder à l'installation, le propriétaire et l'installateur doivent s'assurer que l'environnement de travail et le sous-plancher respectent les conditions et recommandations mentionnées dans ce présent guide d'installation. Parquets Alexandra garantit le plancher de bois d'ingénierie dans des conditions environnementales normales; ce qui signifie que la température de l'endroit est maintenue depuis 7 jours à environ 22°C et que l'humidité relative se situe entre 40% (minimum) et 50% (maximum) afin d'obtenir un maximum de rendement sur la stabilité dimensionnelle des planches. Les planchers Parquets Alexandra répondent aux normes de qualité sévères et sont conformes aux standards en vigueur dans l'industrie du bois de plancher. Une marge d'erreur de 5%, pour les imperfections naturelles, les défauts de fabrication et de la sélection du grade, est permise.
Si l'installateur a un doute sur le grade, la qualité de fabrication ou de finition et qu'il ne peut placer la lamelle à un endroit moins visible, il ne doit pas l'installer. Une fois la lamelle installée, elle est considérée comme ayant été acceptée par l'installateur et le propriétaire.
Lors de la commande de votre plancher, une perte de 3% à 5% (selon le site et le type d'installation) doit être prévue suite à la perte causée par les coupes.
¹ Une installation à angles occasionnera des pertes de coupes d'environ 7% à 9%.

GARANTIE PLANCHER BOIS D'INGÉNIEURIE

Parquets Alexandra garantit à l'acheteur original que ces planchers de bois d'ingénierie préhuilé respectent les normes de qualité de Parquets Alexandra et de l'industrie. Cette garantie s'applique seulement si les planchers sont installés et entretenus selon les directives du manufacturier et s'applique uniquement aux installations résidentielles et commerciales, à l'exception de l'usage commercial lourd. La présente garantie s'applique à l'acheteur initial et une preuve d'achat doit être fournie pour l'application de la garantie. Cette garantie n'est pas transférable.

Garantie structurelle

Tous les planchers de bois d'ingénierie Parquets Alexandra sont fabriqués selon les normes de qualité les plus sévères et sont inspectés rigoureusement à toutes les étapes de leur production. Parquets Alexandra protège l'acheteur d'origine du plancher d'ingénierie et garantit son plancher d'ingénierie contre la délamination, le gauchissement (gonflement), la torsion, le bombage et le coffrage lorsqu'utilisé sous des conditions normales et selon les recommandations d'entretien et de pose du Guide d'installation.

Garantie contre l'usage du fini (Bois d'ingénierie prévernif)

Parquets Alexandra garantit à l'acheteur original le plancher prévernif contre le pelage, l'écaillage ou l'usage prématuré. Toutefois, l'usage doit être évidente et représenter au moins 10% de la superficie totale du plancher. La perte de lustre, n'est pas considérée comme de l'usage.

- 35 ans à partir de la date d'achat au niveau résidentiel et ce, dans des conditions normales d'utilisation.
- 3 ans à partir de la date d'achat au niveau commercial pour des projets à faible circulation tels : bureau, boutique, clinique. Par conséquent, le projet doit être enregistré auprès du manufacturier qui en autorisera l'installation.

Garantie contre l'usage du fini (Bois d'ingénierie préhuilé)

Aucune garantie ne s'applique sur le fini huilé puisque la finition huilée fait partie intégrante du bois. Il est donc normal que l'usage du bois entraîne une usure également au niveau des huiles. Ceci s'applique tant au niveau résidentiel que commercial.

Exclusions de la garantie

Parquets Alexandra n'assumera aucune responsabilité et ne versera aucune compensation pour les points suivants et ne se limite pas à ceux-ci :

- Installation non conforme aux recommandations du guide d'installation en vigueur au moment de l'achat.
- Un entreposage ou un transport inadéquat.
- Conditions environnementales différentes de celles requises (chaleur, humidité, sécheresse).
- Exposition excessive à la lumière du soleil.
- Domages causés par des outils lors de l'installation.
- Domages causés par un mauvais usage, chute ou frotement d'objet, des abrasifs (sel, sable et autre), chaussures à talons hauts ou à crampons, griffes d'animaux domestiques ou toutes autres égratignures.
- Protection inadéquate sous les pattes de chaises, tables ou d'autres meubles, ainsi que le manque de prévention ou de protection adéquate.
- Lorsque le plancher est installé au sous-sol, à l'exception du bois d'ingénierie et du bois franc solide 3/4" dans la collection Intemporel (sauf érable non garanti).
- Entretien non conforme aux recommandations d'entretien de notre Feuillet d'entretien.
 - Utilisation d'une vadrouille autre que de type éponge ou cheveu d'ange.
 - Utilisation d'une vadrouille qui est contaminée par un savon autre que les produits distribués par un détaillant autorisé Parquets Alexandra.
 - Vadrouille lavée avec un autre produit que de l'eau.
 - Vadrouille non-essorcée.

Exclusions de garantie dues aux propriétés physiques naturelles du bois

Les phénomènes naturels suivants sont exclus de la garantie :
• En fonction des variations d'humidité, le bois se dilate ou se contracte et peut créer de minces espaces entre les lamelles.
• L'exposition à la lumière et à l'air alterne la couleur de toutes les essences de bois.

Obligations de Parquets Alexandra

La responsabilité de Parquets Alexandra se limite à la réparation ou au remplacement du matériel jusqu'à concurrence du coût d'achat total du plancher (installation exclue). Parquets Alexandra ne couvre en aucun cas les coûts de main-d'œuvre ou tout autre inconvénient relié au remplacement du plancher. La garantie s'applique seulement à l'acheteur original et n'est pas transférable. La garantie couvre seulement les produits provenant d'un détaillant autorisé de Parquets Alexandra.

Processus de réclamation

En premier lieu, pour faire le dépôt d'une réclamation, il vous suffit de communiquer avec votre détaillant, autorisé Parquets Alexandra. La plainte écrite doit être acheminée à Parquets Alexandra dans un délai de 6 mois après l'apparition du problème. À défaut d'entente avec votre détaillant, faites-nous parvenir tous les documents par la poste à :
Parquets Alexandra
945 rue Jean-Marchand, Lévis, QC, G6Y 9G5
Ou par courriel à : info@parquetsalexandra.com
Enregistrement de la garantie
Le formulaire d'enregistrement de la garantie se trouve sur notre site web au www.parquetsalexandra.com

OUTILS ET ACCESSOIRES RECOMMANDÉS

1. Aspirateur ou balai
2. Niveau
3. Testeur d'humidité pour bois [et béton si nécessaire]
4. Membrane acoustique
5. Ruban à mesurer
6. Colle à bois (pour l'installation collée)
7. Cloueuse pour bois franc (pour l'installation clouée)
8. Clous de finition – environ 1-1/2" (pour l'installation clouée)
9. Cordeau «Chalk line»
10. Scie à onglets
11. Bloc à frapper
12. Barre levier [pied-de-biche]
13. Couteau à mastic de 4" ou 5"
14. Égoïne
15. Marteau
16. Trousse de réparation Parquets Alexandra
17. Trousse d'entretien Parquets Alexandra

Pour l'installation collée, voici les colles recommandées

- Finitec (888)-838-4449 www.finitec-inc.com
 - AD-316
- Vérifiez auprès du fabricant de l'adhésif si celui-ci convient aux systèmes de chauffage par rayonnement.

Colieuses et agrafeuses recommandées

- Primechek (800)-363-1362 www.primechek.ca
- P250 – Cloueuse pneumatique et clous de 2"
- P240 – Cloueuse pneumatique avec Trackedge et clous de 2"
- Bostitch (800)-556-6696 www.bostitch.com
- MIILFN – Cloueuse pneumatique avec clous de 1-1/2"
- MIILFIS – Agrafeuse pneumatique avec agrafes de 1-1/2" à 2"

Note : Parquets Alexandra n'est pas responsable des dommages causés par l'utilisation d'outils inadéquats
PRÉPARATION DES LIEUX

La pose d'un plancher de bois devrait être la dernière étape de votre projet. Voici les choses à valider avant de procéder à l'installation et même avant de faire livrer votre bois :

- Le sous-plancher doit être sec et le sous-sol bien aéré afin d'éviter les dommages causés par une source d'humidité.
- Le système de chauffage doit être fonctionnel et la température de la pièce doit avoir été maintenue à 22°C pendant une semaine.
- L'humidité relative doit se situer entre 40% et 50% sinon retardez l'installation et la livraison de votre bois (n'entrez jamais les boîtes de bois dans un endroit inadéquat tel qu'un cabanon, garage non chauffé ou un sous-sol).
- Le taux d'humidité du contreplaqué ne doit pas dépasser 13% et l'écart entre le sous-plancher et les lamelles de bois ne doit pas être supérieur à 4%. Si les taux d'humidité sont trop élevés, chauffez, ventilez et déshumidifiez davantage. L'écart du taux d'humidité interne des lamelles de bois, de 4 à 4% de large et plus, et celui du contreplaqué ne doit pas être supérieur à 2%.

Acclimatation

Entreposer les boîtes dans la pièce où le plancher sera installé au moins 48 heures avant la pose en respectant les normes d'humidité ci-haut mentionnées. Cela permettra au bois de prendre les mêmes conditions environnementales que la pièce.

STRUCTURE DU SOUS-PLANCHER

Afin d'assurer une excellente stabilité à nos produits de recouvrement en bois, il est très important que nos produits soient installés sur des substrats de contreplaqué, et que l'enclouage ou l'agrafage des planches soit fait suivant la norme N.W.F.A. qui s'applique à chacune des largeurs de planches.
Un produit de plancher 1/2" (12mm) en épaisseur, de notre Société, installé sur un substrat de type «OSB» et qui n'aurait pas été encollé en plus d'être cloué ou agrafé, perdrait automatiquement toute forme de garantie.
Avant de procéder à l'installation de tout recouvrement de sol, l'installateur doit impérativement s'assurer que le taux d'humidité du substrat ne doit pas dépasser le pourcentage déterminé par Parquets Alexandra Inc.

CONTREPLAQUÉ : Le taux d'humidité du contreplaqué ne doit pas dépasser 13%. L'utilisation du contreplaqué CDX (grade extérieur) avec languette et rainure d'un minimum de 5/8 po est maintenant permise. Vous devez vous assurer que le plancher soit fixé avec les attaches convenables. L'utilisation de vis à gypse n'est pas acceptable. Les panneaux doivent être cloués ou vissés à tous les 4 à 6 po à l'intérieur du panneau et à tous les 2 à 4 po sur le pourtour. Fixez les panneaux directement aux solives.

BÉTON : Toujours vérifier, à l'aide d'un testeur d'humidité pour béton, que le taux d'humidité ne dépasse pas 4%. Si le taux est plus élevé, un test au chlorure de calcium devra être effectué. Ce test doit ne doit pas excéder 3lbs/1000 pi² par 24 heures. Si l'humidité excède cette dernière mesure mais qu'elle est inférieure à 7lbs/1000 pi² par heure, il sera possible d'utiliser une membrane imperméable approuvée pour recouvrir le béton. Il ne faut dans aucun cas installer votre plancher si le taux d'humidité du béton dépasse 7lb/1000 pi². Vous pouvez aussi procéder à un test, en utilisant une toile de

plastique par-dessus le béton pendant 48 heures pour vérifier si le béton changera de couleur ou si de la condensation apparaîtra. Toute trace de scellant à béton doit être enlevé à l'aide d'une ponceuse. Pour vérifier si le béton est recouvert d'un scellant, laissez tomber une goutte d'eau dessus; si la goutte est absorbée par le béton, c'est qu'il n'y a pas de scellant. Une période de séchage minimale de 60 jours doit être prévue pour toute nouvelle surface de béton.

SOUS-PLANCHER À COPEAUX ORIENTÉS (OSB) : Les panneaux doivent être installés à seulement 90 degrés par rapport aux solives. Avec un testeur d'humidité, assurez-vous que le taux d'humidité du contreplaqué ne dépasse pas 11% et que celui entre le sous-plancher et le plancher d'ingénierie de dépasse pas 2%. Le grade extérieur de 3/7 po ou de 23/32 po est aussi accepté.

CARREAUX SOUPLES : Il ne faut pas enlever les carreaux de ce genre, car cela pourrait créer un plancher inégal.

SYSTÈME DE CHAUFFAGE PAR RAYONNEMENT (CHAUFFAGE RADIANT) : Assurez-vous que des tests de chauffage et de fuites ont été effectués et que le système a été mis en fonction et éteint à plusieurs reprises pendant quelques semaines avant de faire l'installation de votre plancher d'ingénierie. Avant de procéder à l'installation, vous devez vous assurer que le système de chauffage soit éteint et qu'il ait atteint la température de la pièce. Portez attention aux conduits de votre système, s'ils sont à découvert, il faudra les recouvrir avec un contreplaqué de 3/8 po afin de permettre à la chaleur de se diffuser plus uniformément. Une fois l'installation terminée, vous pouvez augmenter graduellement la température du système de chauffage à raison de 3°F (5.4°F) par jour. La température de votre système de chauffage ne devrait jamais dépasser 30°C.

Préparation et correction du sous-plancher

État structurel :

Le sous-plancher doit être solidement fixé aux solives avec des vis à plancher afin de prévenir le mouvement des panneaux de contreplaqué qui pourrait entraîner des craquements.

Nivellement :

La surface doit être de niveau, elle ne doit pas présenter une dénivellation de plus de 3/16" sur une distance de 6' ou de 1/4" sur une distance de 10'. Dans le cas du béton, vous pouvez corriger les irrégularités de la surface avec une ponceuse ou un niveau à plancher. Avec ce dernier, il faut lui permettre de sécher complètement avant d'installer le plancher. Pour le contreplaqué, vous pouvez corriger les irrégularités de la surface avec un papier sable 20.

Taux d'humidité et propriété :

Le taux d'humidité doit se situer dans les limites recommandées plus haut. La surface doit être propre, elle doit être débarrassée de débris, d'agrafes, d'adhésifs et de clous apparents.
Nous vous recommandons d'installer une membrane d'un épaisseur maximum de 1/8" (3 mm) et d'une compression maximale de 20%. Vous devez aussi installer une pellicule pare-vapeur d'un épaisseur minimum de 0.6mm et chevaucher les rangées de 20cm (8") avant d'appliquer un ruban adhésif de qualité supérieure. Faites monter le coupe-vapeur le long des murs, sous les moulures décoratives. La membrane et le coupe-vapeur doivent être installés sur la surface complète du substrat afin d'éviter toute déformation du plancher pouvant être causée par l'humidité excessive du sous-plancher.

CONSEILS ET MÉTHODE DE TRAVAIL SUGGÉRÉE

Conseils sur l'utilisation de la cloueuse pneumatique

- Nettoyez et inspectez plusieurs fois le plateau sous le cloueur pour éviter qu'il endommage les lamelles.
- Avec la cloueuse, vous devez vous assurer de bien appuyer sur le côté et sur le dessus de la lame de bois avant de la clouer.
- Assurez-vous que la pression d'air est bien ajustée en fonction de la dureté de l'essence de bois ou le type de sous-plancher (maximum 90lbs)

Méthode de travail suggérée

- Les planches doivent être installées perpendiculairement (90°) ou à un angle de 45° par rapport aux solives.
- L'aspirateur doit être passé régulièrement pendant l'installation pour éliminer le bris de bois.
- Utilisez toujours un bloc à frapper, ne jamais utiliser un marteau ou une masse directement sur les lamelles.
- Ne déposez jamais vos outils de travail directement sur le plancher de bois cela pourrait endommager les lamelles de bois.
- Pour assurer l'uniformité de votre plancher, faites une sélection de planches à partir d'au moins 3 boîtes à la fois.
- En aucun cas, il ne doit y avoir de l'adhésif dans les rainures des lamelles, cela empêcherait l'emboîtement avec la rangée suivante.
- Pour éviter tous mouvements des lamelles, qui causeraient des espaces entre elles lors de l'installation, utilisez un ruban adhésif 3M® pour maintenir les lamelles en place.
- Utilisez toujours une truelle en métal car les dents de la truelle en plastique s'usent et auront une répercussion sur le taux d'application de l'adhésif.

JOINT D'EXPANSION

Le joint d'expansion permettra au bois de bien réagir aux variations d'humidité. Ces joints seront camouflés par les plinthes et les quarts-de-rond qui seront fixés aux murs à la fin de l'installation. Il sera bien important de ne pas fixer les plinthes ou moulures aux lamelles mais bien aux murs. Si vos plinthes n'ont pas la dimension exacte pour camoufler le joint d'expansion, il vous sera alors possible d'enlever une bande de gypse d'épaisseur de vos lamelles dans le bas du mur pour pouvoir permettre au plancher de prendre son expansion sous le mur.

Espace d'expansion requis	Largeur maximale de la pièce	Longueur maximale de la pièce
½ po (13 mm)	Jusqu'à 26 pieds (8 mètres)	Jusqu'à 52 pieds (16 mètres)
¾ po (19 mm)	De 26 à 40 pieds (de 7' à 12 mètres)	De 52 à 80 pieds (de 14 à 24 mètres)

INSTALLATION FLOTTANTE

Pour faciliter l'installation, déroulez toujours la membrane dans la même direction que le produit d'ingénierie. Joignez les extrémités de la membrane à l'aide d'un ruban. Une membrane d'un épaisseur de 1/8" (3 mm) et d'une compression maximale de 20% est recommandée.

Étape 1 – Tracer la ligne de départ

Parallèle au mur et à une distance du mur, qui est établie en tenant compte de la largeur de lamelle choisie et en ajoutant votre joint

d'expansion, tracez une ligne guide à l'aide du cordeau (Chalk line). Pour créer le joint d'expansion, servez-vous de blocs d'espace ou de cales entre vos lamelles de plancher et le mur.

Étape 2 – Installation des planches

Appliquez un cordon d'adhésif à l'intérieur de la rainure (côté femelle) de côté sur la base de celle-ci, de même que le bout. Clouez des lattes guides le long de la ligne de départ tracée plus tôt. Assurez-vous qu'elles soient de la même largeur que votre plancher. Ces lattes vous serviront de points d'appui pour l'installation des premières planches. Faites l'installation de la première lamelle contre la latte, le côté de la languette (mâle) vers celle-ci. Installez les lamelles suivantes en vous dirigeant vers les droites jusqu'à ce que vous arriviez à la fin de la rangée.

Il doit y avoir un joint d'expansion de 3/4" à chacune des extrémités des rangées.

La dernière planche d'une rangée devra être coupée, le morceau restant servira à débiter la rangée suivante pour minimiser les pertes. Prévoyez que le bout restant soit de 5" plus long ou plus court que la lamelle utilisée dans la première rangée. Le décalage des joints transversaux d'une rangée à l'autre doit être d'au moins 6". Assurez-vous de ne jamais laisser de trace d'adhésif sur les lamelles, cela pourrait les endommager. Dans le cas où il y aurait de l'adhésif sur une lamelle, essuyez-la simplement avec un linge humecté d'eau.

Attention! Dans le cas de la pose flottante, le plancher ne doit en aucun cas être fixé à une surface ou tout autre point de serrage.

INSTALLATION PAR COLLAGE AU SOL

Il est recommandé d'installer une membrane acoustique entre les lamelles de bois et le sous-plancher. Ce type d'installation se nomme «double collage» tandis que lorsque les lamelles sont collées directement sur le sous-plancher on le nomme «simple collage».

Étape 1 – Tracer la ligne de départ

Parallèle au mur et à une distance du mur, qui est établie en tenant compte de la largeur de lamelle choisie et en ajoutant votre joint d'expansion, tracez une ligne guide à l'aide du cordeau (Chalk line). Pour créer le joint d'expansion, servez-vous de blocs d'espace ou de cales entre vos lamelles de plancher et le mur.



Clouez des lattes guides le long de ligne de départ tracée plus tôt. Ces lattes vous serviront de points d'appui pour l'installation des premières planches. Assurez-vous qu'elles soient de la même largeur que votre plancher.

Étape 3 – Application de l'adhésif

Débutez l'application de l'adhésif en glissant la truelle à un angle de 45°. L'adhésif qui demeurera entre les dents de la truelle correspondra à la quantité nécessaire à appliquer.

Apportez une attention particulière à la superficie que vous couvrez avec l'adhésif car si vous ne l'appliquez sur une superficie qui demande plus de 2 heures à couvrir, l'adhésif pourrait sécher et vous n'obtiendrez pas une adhérence maximale. Le temps de réaction peut dépendre soit du manufacturier de l'adhésif, de la température ou du taux d'humidité relative dans la pièce.

Étape 3 – Installation des planches

Note importante : Assurez-vous de commencer droit et d'équerer. Faites la sélection de vos lamelles, celles qui ont des imperfections devront être coupées alors que celles qui ont des variations de couleurs trop évidentes pourront être relocalisées. Faites l'installation de la première lamelle contre la latte, le côté de la languette (mâle) vers la latte et pressez la lame dans l'adhésif. Installez les lamelles suivantes en vous dirigeant vers la droite jusqu'à ce que vous arriviez à la fin de la rangée.

Il doit y avoir un joint d'expansion de 3/4" à chacune des extrémités des rangées.

La dernière planche d'une rangée devra être coupée, le morceau restant servira à débiter la rangée suivante pour minimiser les pertes. Prévoyez que le bout restant soit de 6" plus long ou plus court que la lamelle utilisée dans la première rangée. Le décalage des joints transversaux d'une rangée à l'autre doit être d'au moins 6".

Débutez l'installation de la lamelle de la seconde rangée avec le morceau restant de la première rangée. Insérez le bout de la rainure dans la languette de la lamelle et abaissez-la le plus près possible de la lamelle voisine. Glissez la languette dans la rainure et pressez sur la lame.

Pour l'installation des rangées subséquentes, suivez les mêmes étapes effectuées précédemment. Lorsque vous avez terminé l'installation de votre plancher, retirez les lattes guides et installez la dernière rangée de lamelles. Pour emboîter la dernière rangée de lamelles, vous aurez besoin de la barre levier. Assurez-vous de respecter le minimum requis pour votre joint d'expansion.

NOTE IMPORTANTE : Attendez 24 heures avant de replacer les meubles et d'autoriser une circulation intensive.

INSTALLATION PAR CLOUAGE

Étape 1 – Tracer la ligne de départ

Parallèle au mur et à une distance du mur, qui est établie en tenant compte de la largeur de lamelle choisie et en ajoutant votre joint d'expansion, tracez une ligne guide à l'aide du cordeau «Chalk line». Pour créer le joint d'expansion, servez-vous de blocs d'espace ou de cales entre vos lamelles de plancher et le mur.

Étape 2 – Installation des lattes

Note importante : Assurez-vous de commencer droit et d'équerer. Faites la sélection de vos lamelles, celles qui ont des imperfections devront être coupées alors que celles qui ont des variations de couleurs trop évidentes pourront être relocalisées. Faites l'installation de la première lamelle le long de la ligne de départ, le côté de la languette (mâle) face à la rainure et la rainure (femelle) face au mur de départ. Clouez la lamelle sur le dessus le plus près possible du mur. Les premières rangées devront aussi être collées.

Il doit y avoir un joint d'expansion de 3/4" à chacune des extrémités des rangées. Les premières rangées devront être clouées à la main dû à l'espace insuffisant pour utiliser le cloueur. Les lamelles doivent être clouées à tous les 4" à 6". Vous devez fixer chaque lamelle avec un minimum de 2 clous. Assurez-vous de clouer à une distance de 1 à 2 po des extrémités de la planche côté rainure pour éviter l'éclatement de la planche.

La dernière planche d'une rangée devra être coupée; le morceau restant servira à débiter la rangée suivante pour minimiser les pertes. Prévoyez que le bout restant soit de 6" plus long ou plus court que la lamelle utilisée dans la première rangée. Le décalage des joints transversaux d'une rangée à l'autre doit être d'au moins 6". Pour l'installation des rangées subséquentes, recommencez les étapes précédentes, mais utilisez l'eau.

Les dernières rangées devront être installées de la même manière que les premières rangées, en raison qui la proximité du mur. Vous devez peut-être délimiter les lamelles qui longent le mur pour laisser le joint d'expansion de 3/4". Assurez-vous que la languette (mâle) respecte l'espacement de 3/4", à défaut d'enlever la languette. À la



ALEXANDRA

Parquets

dernière rangée, assurez-vous de sélectionner des lamelles qui se marient bien aux moulures, afin d'éviter les différences de tons.
Portez une attention particulière aux languettes fissurées ou cassées, car elles peuvent causer des craquements. Une pression trop élevée du compresseur peut aussi causer des dommages.
Vous devez toujours clouer le côté mâle et non le côté femelle.

INSTALLATION DES MOULURES

Il est possible que vous ayez à installer des moulures telles que le nez de palier, la moulure en T, le quart-de-rond et le réduit. Elles sont disponibles dans la même essence et couleur que votre plancher donc vous pouvez commander ces moulures directement de votre détaillant en même temps que votre bois.
Pré-percez vos moulures pour éviter de les fissurer lorsqu'elles seront clouées. Fixez les moulures aux murs et non à la lamelle, cela permettra le mouvement naturel du plancher.

ENTRETIEN

Lorsque votre plancher est installé par la méthode collée, une période d'attente de 24 heures doit être prévue avant de replacer les meubles et de commencer à circuler.

Entretien planché préverni

Passez l'aspirateur sur le plancher et nettoyez-le à l'aide de notre nettoyant pour planchers vernis. Il est recommandé de conserver des planches de bois pour vous permettre de faire des réparations. Si vous avez de tous petits défauts sur votre plancher dus aux trous laissés par les clous, utilisez votre crayon de teinture et de vernis Parquets Alexandra.



Entretien planché préhuilé

Passez l'aspirateur sur le plancher et nettoyez-le à l'aide du savon pour bois Intemporel. Si vous avez un surplus de bois, conservez-le afin de vous permettre de faire des réparations. Si votre plancher comporte de petits défauts, tels que des trous laissés par les clous, utilisez l'ensemble de réparation Parquets Alexandra, en essuyant le surplus.

ENTRETIEN RÉGULIER	
Balai, aspirateur ou vadrouille humide.	Au besoin pour enlever les poussières et la saleté légère.
Savon pour bois	Ajouter 1 bouchon (10ml) par 1 litre d'eau tiède. Nettoyer avec une vadrouille bien essorée. Ne pas rincer. Laisser sécher 30 minutes. Fréquence: Idéalement à tous les lavages.
Revitalisant (vaporisateur)	Vaporiser sur le plancher. Appliquer dans le sens des lamelles avec une vadrouille bien essorée. Laisser sécher 30 minutes. Contient des cires naturelles solubles dans l'eau. Fréquence: Idéalement à tous les quatre lavages.

Pour l'entretien régulier des planchers préhuilés, référez-vous au feuillet d'entretien Intemporel sur notre site web au www.parquetsalexandra.com



Parquets Alexandra recommande d'utiliser une vadrouille à cheveux d'anges pour l'entretien des planchers de bois franc. Essayer d'éviter les autres types de vadrouille, tel la vadrouille H2O, qui ouvre les pores du bois et fait rentrer de l'eau dans votre plancher.
De plus, les vadrouille dont la «houppette» se lave à la machine doivent à tout prix être lavées à l'eau seulement. **Ne JAMAIS** les laver avec du détergent et de l'assouplisseur. Cela laisse un corps gras sur votre plancher.



ATTENTION !

Ne jamais nettoyer un plancher de bois d'ingénierie à grande eau